



CONSEIL MUNICIPAL

22 avril 2024



Compte rendu

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 22 avril 2024 à 18h30 sous la présidence de M Pascal LECERF, maire de LA LANDE PATRY pour examiner les questions à l'ordre du jour.

Étaient présents : M LECERF, Mme GOUELIBO, M FOUREL, M DESLANDES, M REUBEUZE, Mme ANNE, M SAVARY, M LAMY, M MERLIN, Mme GUERIN, M PLANTEVIN, Mme MOTTIER, M BOUVET, Mme PREVEL

Absences excusées :

Mme ADINE, Mme DENIS, Mme CORDIER, Mme JOURDAN-GARNIER

Procurations :

Mandant : Mme ADINE, Mandataire : M LECERF

Mandant : Mme DENIS, Mandataire : M DESLANDES

Secrétaire de séance : Mme PREVEL

1. Délibération d'approbation d'avenant à l'acte constitutif du groupement de commande pour l'achat d'énergies

Consécutivement aux retards et manquements dans l'exécution des prestations par EDF (notamment aux mauvaises affectations des factures pour différentes communes, retards de facturation conséquents depuis janvier 2023 le Syndicat TERRITOIRE ENERGIE ORNE (TE61), coordinateur du groupement d'achat d'énergie a entrepris des démarches de dédommagement auprès d'EDF. Ainsi un protocole transactionnel est élaboré proposant notamment pour notre commune un dédommagement à hauteur de 10 867,05€. (Soit 362,235€ par point de livraison présent sur la commune).

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'avenant portant modification de l'article 5 de l'acte constitutif et modification des frais de fonctionnement de l'article 8 de l'acte constitutif et autorise le Maire à signer tout document pour se faire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les termes du protocole d'accord transactionnel et ses annexes établis entre EDF et le TE61, coordinateur.

Le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite le TE61 dans sa mission d'assistance et de représentation pour la résolution amiable du litige et autorise la signature du protocole d'accord transactionnel par le Président du TE61.

2. DSIL pour la création de la piste cyclable (actualisation suite à l'appel d'offres)

DETR accordée pour ce dossier 42 752,20€ (aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Suite à l'Appel d'Offres qui s'est terminé le 21 mars dernier et compte-tenu que le coût prévisionnel pour ce projet s'élève désormais à 157 699,10 € HT – 189 689,27 € TTC il convient de réactualiser le devis.

Le plan de financement approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité est le suivant :

| Projet | HT | TTC | Financement | TTC | % |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|-------------|
| Réalisation voie douce DEVIS ELIE TP | 153 696,00 € | 184 435,20 € | DETR | 42 752,20 € | 23% |
| Eclairage solaire TE61 | 4 003,10 € | 5 254,07 € | DSIL | 27 317,92 € | 14% |
| | | | TE61 | 1 681,30 € | 1% |
| | | | Commune | 37 937,85 € | 20% |
| | | | Plan vélo Fiers Agglo | 60 000,00 € | 32% |
| | | | département | 20 000,00 € | 11% |
| TOTAL | 157 699,10 € | 189 689,27 € | TOTAL | 189 689,27 € | 100% |

Il est décidé de solliciter la DSIL au titre du développement des infrastructures en faveur de la mobilité, d'inscrire la dépense en section investissement au compte financier unique 2024, article 2113 « terrains aménagés autres que voirie ».

3. Organisation du temps scolaire (OTS)

Les rythmes scolaires sont fixés par le directeur académique des services de l'éducation nationale après examens des projets d'organisation élaborés par la commune et le Conseil d'école et après avis du Conseil.
Les activités périscolaires relèvent des compétences de la commune.

Le Conseil Municipal approuve l'OTS actuellement mis en place pour la prochaine rentrée de septembre

| <u>Cycle 1</u> | Matin | Pause méridienne | APC | Après-midi |
|----------------|--------------|------------------|-----------|---------------|
| Lundi | 8h30 / 11h30 | 11h30/13h | 13h/13h30 | 13h30 / 16h30 |
| Mardi | 8h30 / 11h30 | 11h30/13h | 13h/13h30 | 13h30 / 16h30 |
| Jeudi | 8h30 / 11h30 | 11h30/13h | 13h/13h30 | 13h30 / 16h30 |
| Vendredi | 8h30 / 11h30 | 11h30/13h30 | | 13h30 / 16h30 |

| <u>Cycle 2 et 3</u> | Matin | APC | Pause méridienne | Après-midi |
|---------------------|--------------|-----------|------------------|---------------|
| Lundi | 8h30 / 11h30 | 11h30/12h | 12h/13h30 | 13h30 / 16h30 |
| Mardi | 8h30 / 11h30 | 11h30/12h | 12h/13h30 | 13h30 / 16h30 |
| Jeudi | 8h30 / 11h30 | 11h30/12h | 12h/13h30 | 13h30 / 16h30 |
| Vendredi | 8h30 / 11h30 | | 11h30/13h30 | 13h30 / 16h30 |

Temps d'enseignement : 6h par jour soit 24h par semaine

Temps d'APC : 1h30/semaine

Pause méridienne : entre 1h30 et 2h selon les jours

4. Compte rendu commission cadre de vie

- En juillet dépose et changement de la main courante au stade, entreprise TSE
- Réfection de la rue des Hirondelles normalement avant l'été par PROD'HOMME BTP
- Recherche de solution pour abriter les vélos de la maternelle
- Pour le garde-corps de la mairie consécutivement aux travaux d'accessibilité plusieurs devis en cours
- Pour la voie douce entreprise ELIE Travaux publics retenue
- Sol salle de motricité sera réalisé en juillet et peinture aussi
- Barres asymétriques en commande pour le gymnase

4. Divers

- Projet de mutualisation de la balayeuse avec LANDISACQ
- 8 MAI rassemblement devant Eglise 9h40
- Comptage par le département devant chez Mr MAILLET
- Remerciements du club de l'amitié pour la subvention annuelle
- Un vol récent de voiture sur la commune
- Véhicules enlevés rue JB LECHEVREL par les services de Police
- Réflexion en cours pour la mise en place de la cantine à 1€ avec association du restaurant scolaire
- Permis déposé par Ages et Vie mais attente de l'agrément par le département
- Réunion avec le personnel communal / prime de fin d'année
- Article dans SO FOOT pour le FC Landais

Vu pour être affiché le 30 avril 2024
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Maire,
Pascal LECERF

